|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG — Direction — Unité | DG Commerce et sécurité économique — Direction TRADE.C — Unité TRADE.C.1, Afrique, Caraïbes et Pacifique, pays et territoires d’outre-mer |
| Numéro de poste dans sysper: | 111930 |
| Personne de contact :  Date de début du détachement dunt :  Durée initiale :  Lieu d’affectation : | Cristina MIRANDA GOZALVEZ (cheffe de l’unité TRADE.C.1)  4ème trimestre 2025  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autres : Pretoria, Afrique du Sud |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert à :    ainsi que  Pays AELE suivants :  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  Pays tiers suivants : ....  Organisations intergouvernementales suivantes : ... | |
| Délai des candidatures | Délai des candidatures : 25-07-2025 |

Présentation de l’entité (Nous sommes)

La DG Commerce et sécurité économique a pour mission de mener la politique commerciale de l’UE, l’une des compétences exclusives de l’UE. La politique commerciale joue un rôle essentiel dans la mise en place de partenariats mondiaux, le renforcement de la compétitivité économique de l’UE et la défense de l’UE contre les pratiques commerciales déloyales et les menaces qui pèsent sur sa sécurité économique.

L’unité TRADE.C.1 est chargée des relations commerciales avec les pays et régions d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), ainsi qu’avec les pays et territoires d’outre-mer. Nous négocions, mettons en œuvre et suivons des accords de partenariat économique (APE) et contribuons à la définition générale des politiques dans les domaines liés aux APE et à la coopération commerciale avec ces régions.

La section «Commerce» de la délégation de l’UE en Afrique du Sud, basée à Pretoria, dispose d’une petite équipe, mais énergique, composée d’un chef de section, de deux agents locaux et d’un expert national détaché (END). La section «Commerce» traite de la mise en œuvre de la politique commerciale et d’investissement de l’UE sur le terrain, y compris l’amélioration de l’accès des entreprises de l’UE au marché et des conditions d’investissement en Afrique du Sud, le suivi et l’établissement de rapports sur l’évolution du commerce et de l’économie et la liaison avec les autorités locales et d’autres parties prenantes.

Présentation du poste (Nous proposons)

Sous la direction générale du chef de délégation et sous la supervision directe du chef de section «Commerce» de la délégation de l’UE en Afrique du Sud, et en pleine transparence et en synergie avec les autres sections de la délégation (principalement les sections politique et de coopération), l’expert national détaché sera chargé de:

1. Faire un compte rendu au/et informer le siège, le personnel de la délégation de l’UE concerné et les conseillers économiques et commerciaux des États membres de l’UE basés à Pretoria
2. Représenter l’UE et participer à des réunions/événements
3. Surveiller et analyser principalement, mais pas exclusivement, des questions dans les domaines suivants :

• Évolutions macroéconomiques et économiques en Afrique du Sud et en Afrique australe

• Relations commerciales internationales, régionales et bilatérales pour les biens et les services

• Facilitation du commerce et des investissements et questions douanières

• Obstacles techniques au commerce (OTC) et questions sanitaires et phytosanitaires (SPS)

• Instruments de défense commerciale

• Droits de propriété intellectuelle

• Extraction et analyse de données statistiques pertinentes pour les questions susmentionnées

• Travaux en cours dans les organisations internationales, le cas échéant, pour l’Afrique du Sud dans les domaines susmentionnés

1. Contribuer à la gestion et à la planification de la section «Commerce»
2. Contribuer, du point de vue commercial, si nécessaire, aux travaux d’autres membres des sections «Commerce» et «opérations» sur les investissements, en particulier dans certaines chaînes d’approvisionnement stratégiques propres (par exemple, les matières premières critiques, l’hydrogène vert et les énergies renouvelables), sur les relations avec les entreprises, les technologies numériques, l’agriculture, le climat et l’environnement.
3. Contribuer aux travaux d’autres sections de la délégation de l’UE chaque fois que cela est nécessaire

Profil du titulaire (Nous recherchons)

Nous recherchons un candidat motivé et proactif, avec les qualités suivantes :

* Solides capacités d’analyse, d’organisation et de recherche
* Excellentes capacités de communication, à l’oral et à l’écrit, en anglais
* Maîtrise de l’engagement des parties prenantes
* Connaissance des politiques de l’UE en matière de commerce et d’investissement et des cadres juridiques du commerce international, ainsi que de l’économie sud-africaine
* Solides capacités relationnelles et une aptitude à travailler de manière autonome et en équipe
* Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel
* Flexibilité et adaptabilité à un environnement de travail dynamique et à haute pression.

Critères d’éligibilité

Les détachements sont régis par la **décision de la Commission C (2008) 6866 du 12/11/2008** relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devez remplir les critères d’admission suivants à **la date de début** du détachement :

* Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans l’exercice de fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions AD.
* Ancienneté : avoir travaillé pendant au moins deux ans auprès de votre employeur actuel, à durée indéterminée ou contractuelle.
* Employeur : une administration nationale, régionale ou locale ou une organisation publique intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation spécifique, la Commission peut accepter des candidatures d’un employeur relevant du secteur public (par exemple, agence ou institut de régulation), d’une université ou d’un institut de recherche indépendant;
* Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez prouver que vous possédiez une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

Conditions de détachement

Pendant toute la durée de votre détachement, vous devez rester employé et rémunéré par votre employeur et être couvert par votre système de sécurité sociale (national).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions prévues par la décision END susmentionnée et êtes soumis aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Si le poste est publié avec des indemnités, celles-ci ne peuvent être accordées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Toute personne en poste dans une délégation de l’Union européenne doit avoir une habilitation de sécurité [jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à [la décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015]](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer la procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation du détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur expliquant comment postuler.

La Commission européenne **accepte uniquement les demandes qui ont été soumises par l’intermédiaire de la représentation permanente/de la mission diplomatique auprès de l’UE de votre pays ou par le ou les canaux auxquels elle a spécifiquement consenti.** Les candidatures transmises directement par vous ou votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez rédiger votre CV en anglais, en français ou en allemand en utilisant le modèle de **CV Europass** [[(créer votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/en/create-europass-cv)](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)). Il doit mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas joindre d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil[[1]](#footnote-1). Cela vaut en particulier pour la confidentialité et la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)